



ADHÉSION 2025

NOM

PRÉNOM.....

ADRESSE

Adresse électronique. :

Téléphone.....

Pour être sociétaire de la SFECAG, il suffit d'acquitter le montant de la cotisation annuelle, fixé à 30 € (personne physique) pour 2025, à adresser, accompagné de cette fiche, 8 rue Beaujour, F-13006 MARSEILLE.

Vous recevrez ainsi deux circulaires par an vous avisant de la préparation et du programme du congrès annuel. Cette cotisation donne droit au volume des Actes (en janvier 2026) qui suivent le Congrès, **hors frais d'expédition**.

☞ **En versant cette cotisation dès maintenant, cela facilite grandement la gestion !**

Fiche à renvoyer accompagnée de **30 €** (+ choix frais d'expédition) + = €

Pour les institutions, associations et autres organismes, **40 €** (+ choix frais d'expédition) + = €

Colissimo : domicile

Mondial Relay : domicile

Mondial Relay : Point-relais/Locker (préciser l'adresse) :

IMPORTANT : Compte tenu de l'augmentation régulière et excessive des coûts d'expédition, il s'impose désormais d'ajouter des frais de port et d'emballage à partir de l'envoi des Actes 2025.

France

- domicile par La Poste, colissimo : 18 €

- domicile par Mondial Relay : 13 €

- Point Relais/Locker par Mondial Relay : 10 €

Union Européenne, pays desservis par Mondial Relay

- domicile – Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas : 15 €

- domicile – Autriche, Italie : 19 €

- Point Relais/Locker – Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne, Portugal, Italie : 10 €

Union européenne, Royaume-Uni, Suisse par La Poste

- domicile par La Poste, colissimo : 28 €

✓ **Paiement par :**

Virement sur le compte courant bancaire (virement international gratuit en utilisant les codes IBAN et BIC)

En ligne/*Online* : le paiement en ligne est possible via la page **Hello Asso de la Sfécag**

Chèque bancaire

Autres

Date et signature :

Règlement libellé à l'ordre de la SFECAG :

LBP 1 611 42 U, Marseille | IBAN : FR93 2004 1010 0801 6114 2U02 941 | BIC : PSSTFRPPMAR